

Luxembourg, le 7 mars 2022

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

*« Il y a quelques années le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural avait créé le service téléphonique spécial « En oppent Ouer fir de Bauer, Wënzer a Gärtner » accueillant et conseillant des personnes issues du monde agricole et horticole qui se trouvent en situation de détresse psychologique et/ou matérielle.*

*Voilà pourquoi nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :*

- 1) Dans quelle mesure et à quel rythme le service en question a-t-il été sollicité ces derniers temps?*
- 2) Monsieur le Ministre peut-il fournir des précisions concernant l'organisation concrète de ce service telle qu'elle se présente actuellement?*
- 3) Depuis l'éclatement de la pandémie en mars 2020, les problèmes personnels éprouvés par des ressortissants du monde agricole et horticole ont-ils pris une autre teneur? Quelles sont les situations de détresse les plus souvent rencontrées par les personnes visées par le service?»*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

André BAULER  
Député

Gusty GRAAS  
Député